

Socle numérique de base « collèges » : équipement numérique minimal

Le déploiement du numérique éducatif au service des apprentissages de nos élèves s'appuie sur l'équipement numérique disponible dans les établissements scolaires.

L'aménagement de chaque salle doit permettre l'organisation pédagogique de l'enseignant pour un usage des équipements numériques disponibles.

En fonction de notre capacité à financer les équipements informatiques et multimédias, un équipement numérique minimal est souhaitable pour les six collèges.

Par salle de classe « standard » (il faut compter 56 salles):

- 1 ordinateur portable pour le professeur ;
- 1 vidéoprojecteur à courte focale ou 1 vidéoprojecteur interactif (VPI) ;
- Un accès au réseau pédagogique et à internet ;
- 1 paire d'enceintes ;
- Logiciels nécessaires.

Par salle de classe « technologie » (il faut compter 6 salles):

- 18 stations fixes (mini-PC) pour les élèves;
- 1 ordinateur portable pour le professeur ;
- 1 vidéoprojecteur à courte focale ou 1 vidéoprojecteur interactif (VPI) ;
- Un accès au réseau pédagogique et à internet ;
- 18 casques « audio »;
- 1 scanner (réseau);
- 1 imprimante laser (réseau) ;
- 1 caméra numérique ;
- 6 tablettes numériques ou hybrides (mobiles) ;
- Logiciels nécessaires.

Par salle de classe « SVT/Physique-Chimie » (il faut compter 8 salles, 2 salles à Lano et 2 à Vaimoana):

- 4 à 6 ordinateurs portables pour les élèves ;
- 1 ordinateur portable pour le professeur ;
- 1 vidéoprojecteur à courte focale ou 1 vidéoprojecteur interactif (VPI) ;
- Un accès au réseau pédagogique et à internet ;
- 1 caméra numérique (USB) ou webcam;
- 1 flexcam (macro et microscopique) ;
- ExAO (expérimentation par ordinateur) : 1 interface « fixe » et les capteurs de base, 1 ordinateur portable ;
- 1 webcam + 1 potence (pour Physique-Chimie) ;
- Logiciels nécessaires.



Par salle de classe « Arts plastiques » (il faut compter 6 salles):

- 4 à 6 ordinateurs portables pour les élèves (mémoires importantes pour enregistrer les travaux des élèves);
- 1 ordinateur portable pour le professeur ;
- 1 vidéoprojecteur à courte focale ou 1 vidéoprojecteur interactif (VPI) ;
- Un accès au réseau pédagogique et à internet ;
- 1 à 2 tablettes graphiques ;
- 1 scanner ;
- 1 imprimante couleur (A3 ou A4) ;
- 10 appareils photos numériques (dont 5 capables de faire des vidéos de qualité) avec pied photo ;
- 4 à 6 clés USB (4 Go) ;
- Logiciels nécessaires.

Par CDI « Documentation » (il faut compter 6 salles):

- 8 stations fixes pour les élèves ;
- 1 ordinateur fixe avec logiciel de gestion par professeur documentaliste dont assistant ; professeur ;
- 1 vidéoprojecteur à courte focale ou 1 vidéoprojecteur interactif (VPI) ;
- Un accès au réseau pédagogique et à internet ;
- 1 scanner ;
- 1 appareil photo ;
- 1 caméscope ;
- 18 casques microphones pour l'écoute et l'enregistrement ;
- 1 liseuse ;
- 1 tablette numérique ;
- 1 lecteur multi-cartes externe ;
- Logiciels nécessaires.

Par salle de classe « éducation musicale » (il faut compter 4 salles):

- 5 ordinateurs portables pour les élèves ;
- 1 ordinateur portable ou station fixe pour le poste « prof » avec bonne carte son ;
- 1 vidéoprojecteur à courte focale ou 1 vidéoprojecteur interactif (VPI) ;
- 1 piano numérique, 1 paire d'enceintes (type Yamaha HS 80 m) ;
- 2 micros avec pieds, 1 enregistreur, 1 table de mixage, 1 ampli son ;
- Logiciels nécessaires pour l'enseignement.

Par salle de permanence (il faut compter 5 salles):

- 5 stations fixes (mini-PC) pour les élèves;
- 1 vidéoprojecteur à courte focale;
- Un accès au réseau pédagogique et à internet ;